

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 10

Artikel: Un Simplon biblique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUTS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 1^{re}, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements detent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les numéros de février et mars seront adressés gratuitement à toute personne qui prendra un abonnement à dater du 1^{er} Avril prochain.

Les Brandons.

Juste Olivier l'aimait vraiment cette antique et simple fête, que nos ancêtres avaient reçue d'un passé lointain et il parlait avec quelque tristesse de sa disparition:

Le dimanche des Brandons ou le premier de Carême, à l'heure où toutes les collines avaient leurs feux de joie et des danses alentour, la population de Lausanne se répandait dans les rues bruyantes, les uns tenant des flambeaux aromatiques, les autres assis au frais du soir devant le seuil de leur porte, où ils donnaient à leurs amis un de ces festins splendides dont s'était indignée l'austérité de saint Bernard. Là circulait le bon vin du Dézaley ou de la vallée de Lutry, avec des corbeilles de beignets sucrés (appelés *pisa benata*) que l'on allait offrir aux passants. Gare aux doigts avides tombant sur celles des pâtisseries qui, la mieux dorée, cachait des étoupes, en revanche, pour fatiguer sans fin le palais du gourmand... Cette fête s'en est allée, et des feux sur les collines, il n'en reste plus que quelques-uns, entretenus par des mains fidèles aux vieux temps et aux vieux usages. On les voit encore ça et là sur la rive savoyarde du Léman et sur la rive fribourgeoise et vaudoise du lac de Neuchâtel; c'est un spectacle qui n'est pas sans grandeur et sans réverie que tous ces feux allumés par des inconnus, mais se répandant sur la rive et sur les montagnes un beau soir de printemps.

Ainsi parlait naguère le poète des *Chansons lointaines*, déplorant à part soi, j'en suis certain, que ces fêtes perdues aient été remplacées par des fêtes politiques et militaires, soit fédérales, soit cantonales. Cependant les Brandons n'ont pas absolument disparu dans le pays. Si on ne les célèbre plus à Lausanne et sur les bords du lac, si les Alpes les ont oubliés, si le vignoble les ignore, en revanche les paysans du Gros-de-Vaud n'ont pas délaissé l'antique usage d'allumer, le premier dimanche de Carême, des feux de joie sur les hauteurs, de danser autour en chantant des *riondas*,

Allez-vous-en, ceux qui regardent,
Ou bien venez danser,

de tirer des coups de fusil, de jeter des huées, etc., etc. Tout cela, prétendait-on jadis, pour chasser les mauvais esprits qui habitent l'atmosphère, à cette époque de l'année.

L'an dernier, j'ai fêté les Brandons dans un village du district d'Yverdon et j'y ai mangé les copieux *coucons* qui autrefois s'appelaient *pisa-benota*, sortes de merveilles plus épaisses, plus grasses, plus substantielles, comme il convient à des robustes estomacs campagnards.

Après le sermon, que le pasteur de l'endroit avait eu le bon sens de ne pas prolonger outre mesure, le dîner chez le syndic, un gros agriculteur du pays: le bouillon fleurant les herbes et les carottes, le bouilli savoureux, la « compôte » aux ravens flanquée de pommes

de terre farineuses, un museau de porc, dont le souvenir me met encore l'eau à la bouche, tout cela arrosé d'un joli vin rouge de Bonvillars qui pétillait dans le verre et que nous sanctifiâmes ensuite par quelques lampées de bon vin vieux, dont le syndic gardait bouteilles. On parla peu, on mangea bien, on but de même.

Puis il fallut faire un tour au village. Le pont de danse avait été installé sur un pré communal, et les jeunes filles s'étaient « acousénées » à faire des fleurs et des guirlandes de mousse pour en orner les entours. Comme musique, une fanfare campagnarde; cornet, bugle, clarinette et trombonne. Ce n'était pas d'une harmonie caressante, mais les *fions fions* n'en paraissaient que plus entraînants, et la jeunesse « qui a toujours le diable dans les jambes » s'en donna à cœur joie de polkas, de valses et de schottischs.

On est encore un tantinet bruyant dans le Gros-de-Vaud, et je ne jurerais pas qu'à la pinte, vers le soir, les garçons n'échangèrent pas quelques bourrades; j'en vis un qui, à la fontaine, cherchait à arrêter un saignement de nez qui n'avait rien de naturel, et j'en vis un autre, l'auteur peut-être de cette hémorragie, qui portait sur l'œil droit un monocle foncé dont aucun opticien n'avait cerclé les verres. Mais bast! on ne meurt pas de trois ou quatre coups de poing.

Le soir, nous goûtâmes aux *pisa-benota* toutes chaudes, fumantes, luisantes, croustillantes, sorties l'une après l'autre, selon les appétits, de la bassine de beurre bouillant. Une pincée de sucre comme une neige sur une feuille morte, et servez rapidement. C'est exquis. Froid c'est moins bon, mais comme on ne saurait frire à mesure pour si grand nombre de jeunes bouches et de blanches dents, il a bien fallu s'approvisionner dès les jours précédents, et si vous jetez, furtivement, un regard indiscret dans la « dépense », vous y verrez empilés, superbes, dorés et rangés par colonnes, les « coucons » prêts à surgir sur la table servie, et même des bricelets, et encore du « taillé » levé...

Cependant, le jour tombe, les gamins s'agitent. Ils ont passé tous leurs loisirs, depuis quinze jours, à préparer les feux de joie, à faire des fagots, à tailler des bûches. Et ce ne fut pas petite affaire, car le maître-feu brillera sur un joli crêt dont l'ascension n'est guère facile. Qu'importe, les petits aidant les grands, l'œuvre s'est accomplie au milieu des rires, des chants, des quolibets... Et, maintenant, c'est le triomphe. Le président de la jeunesse a lui-même allumé la première brindille, le bois pétille, craque, étincelle, la flamme grandit, se tord, lèche les branches, s'étale et joue capricieusement, tandis que la fumée s'élève vers le ciel. — Pif, paf! — Des pétards, des cris. Les filles ont peur, les mamans aussi. Mais elles ne partent pas; c'est si bon le frisson du danger.

Et la flamme monte, elle envahit. Maintenant elle éclaire les alentours et produit parmi

les spectateurs de curieux effets de clair-obscur. On danse, la ronde est engagée, les mains se sont unies, la chaîne est formée...

Le premi dzor d'Avri,
Dze pllianti on rosi...

et la belle bande circulaire se meut, saute et chante, autour de la pyramide enflammée, elle oscille parfois, se brise, se rattache, sans se lasser, vivante et joyeuse...

Et les gamins trop menus de jambes pour se joindre aux aînés, organisent à l'écart leurs propres riondas et dansent avec autant d'entrain. Puis, peu à peu, le feu baisse, les braises se tassent. On jette encore quelques fagots, jusqu'à ce que tout s'éteigne. Alors, il est près de onze heures et la bande joyeuse va terminer la fête à la pinte.

C'est ce que nous fimes.

LE PÈRE GRISE.

Monument Juste Olivier.

Montant de la liste de samedi dernier. Fr. 1051 —
M^{me} Soutter „ „ 5 —
Fr. 1056 —

Et maintenant que sont terminées les élections, le bureau du comité désigné dans la réunion publique du 11 février, se réunira aujourd'hui, sous la présidence de M. C. Décoppet, conseiller d'Etat, pour constituer définitivement le grand comité et commencer son action.



Piquant témoignage. — Un aveugle a épousé une femme aussi jolie que maussade et acariâtre.
— Ah! mon cher, lui dit quelqu'un, votre femme est une véritable rose.

— Je n'en puis malheureusement juger par mes yeux, mais je sens bien, aux épines, que vous avez raison.



Sans en avoir l'air. — Entre la poire et le fromage, un des invités de M. P... parle d'une chanson que lui a apprise un de ses amis, chanson très spirituelle, mais un peu... risquée.

— Oh! chantez-nous-la, dit un convive.

— Mais, y pensez-vous? Non, vraiment, c'est impossible.

— Eh bien, fait madame P..., dites-nous-en seulement les paroles...

Un Simplon biblique.

Les Vaudois sont encore tout vibrants de la joie que leur cause la nouvelle du percement du Simplon. A leur allégresse se mêle un vif sentiment de reconnaissance pour les obscurs héros qui depuis six ans et demi fouillaient le roc brûlant à des milliers de mètres au-dessous des neiges et des glaces du Monte-Leone; leur esprit est, de même, rempli d'émerveillement pour le génie des techniciens qui ont fait se rencontrer les mineurs au point précis fixé par les calculs.

A propos de cette œuvre colossale, un de nos concitoyens, M. Alfred Bertholet, rappelle, dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, une entreprise qui paraît bien modeste aujourd'hui, mais dont le mérite est d'avoir été le premier tunnel à travers une montagne.

Ce souterrain date du VIII^{ème} siècle avant l'ère chrétienne. C'est celui qu'Ezéchias creusa pour doter Jérusalem d'eau potable. La vie de ce souverain est racontée tout au long dans la Bible. Ezéchias, roi de Juda, fils et successeur d'Achaz, naquit en 725 et mourut en 696. Il fit prospérer le commerce et l'agriculture, fortifia Jérusalem, y amena, par dessus le rocher, l'eau de la source de Marie, qui jaillissait à l'est de la ville, et la fit couler, au sortir de Jérusalem, dans la piscine de Siloé. Par l'ordre d'Ezéchias, des hommes instruits recueillirent les différents monuments de la littérature nationale.

Avant le tunnel de Siloé, les eaux potables arrivaient à Jérusalem par un aqueduc établi au-dessus du sol et dont des vestiges ont été retrouvés en 1890. On pense qu'Ezéchias remplaça ce canal par un souterrain, afin que les habitants de Jérusalem ne pussent être assoiffés par leurs ennemis.

Comment s'y prit ce premier perceur de tunnel, c'est ce qu'une trouvaille remontant à 1880 fit connaître. Cette année-là, des enfants qui se baignaient dans l'eau du souterrain découvrirent une inscription en ancien hébreu datant fort probablement de la construction de ce primitif Simplon et qui, tout en ne s'étant pas conservée entièrement, n'en a pas moins un sens très net. En voici la traduction littérale :

« (Il est achevé ?) le percement. Et ce percement se fit ainsi. Tandis que (creusait ?) le pic » de l'un contre l'autre, et qu'il restait encore » 3 aunes (à percer ?), on (entendit ?) la voix de » l'un qui criait à l'autre, car (une fente ?) était » dans le rocher au midi. Et le jour du perce- » ment, les briseurs de roc, frappaient les uns » vers les autres, pic contre pic. Alors les eaux » jaillirent de l'issue dans l'étang, à 1200 aunes » plus loin. Et la montagne s'élevait à 100 aunes au-dessus de la tête des hommes qui for- » raient le rocher. »

Il ressort avec clarté de ce bref récit que les rochers de Siloé furent attaqués des deux côtés à la fois, comme au Simplon. Les marques de coups de ciseaux allant en sens inverse, visibles aujourd'hui encore, ne laissent d'ailleurs aucun doute à ce sujet. Diverses galeries commencées, puis abandonnées, montrent que les mineurs d'Ezéchias eurent de la peine à se rencontrer et qu'ils rectifièrent à plus d'une reprise la direction du souterrain. D'après l'inscription ci-dessus, ils n'arrivèrent à se guider vers la fin qu'en entendant réciproquement leurs voix. Aussi, le tunnel n'est-il pas en ligne droite ; il décrit une courbe de 535 mètres (1200 aunes) de longueur, tandis que la distance en ligne directe entre les deux issues n'est que 335 mètres. Le point de rencontre des deux galeries se trouve assez exactement à un éloignement égal de la source de Marie (247,9 m.) et de l'étang de Siloé (287,7 m.). Large en moyenne de 60 à 80 centimètres, le tunnel mesure une hauteur qui, au sud, va de 46 centimètres à 3 mètres, à un endroit où il y a une crevasse, et qui, sur le versant nord, s'élève jusqu'à 1 m. 80. Chose remarquable, le plancher du souterrain est presque horizontal sur toute sa longueur ; la différence de niveau n'y est que de 30 centimètres. Il faut croire que les anciens Israélites possédaient déjà un instrument permettant de ne pas s'écarter du niveau adopté pour des tracés de ce genre. Quoi qu'il en soit, l'œuvre d'Ezéchias mérite encore quelque respect de la part de l'humanité moderne, toute blasée qu'elle est

sur les découvertes de la science et l'ingéniosité des techniciens.

On ne parlait pas encore du tunnel.

L'anecdote suivante, que conte le doyen Bridel, est tout à fait de saison.

« Maximilien Sforza donnait à dîner aux députés des Suisses, qui l'avaient rétabli, en 1512, dans son duché de Milan, reconquis sur les Français. Au dessert, voyant que ses convives admiraient un plat de superbes figues, il leur dit, d'un ton de satisfaction :

— Voilà ce que mes Etats produisent deux fois par an.

Le député d'Unterwald appelle son domestique et lui parle à l'oreille. Celui-ci sort et revient bientôt avec un superbe fromage, que son maître fait placer devant le duc, en disant :

— Voilà, monseigneur, des fruits que nous cueillons dans nos montagnes deux fois par jour toute l'année. »

Ce qu'elles ont dit. — On sonne chez madame R^{me}. Ce sont des visiteuses que, sur l'ordre de sa maîtresse, la bonne congédie.

— Vous avez bien répondu à ces dames que je n'y étais pas ?

— Oui, madame.

— Et qu'ont-elles dit ?

— Elles ont dit... « Quelle chance ! »

Le commerce. — Un instituteur pose à un élève, dont le père est marchand d'œufs, la question suivante :

— Jean, si ton père avait cent œufs dont le quart serait mauvais, combien en perdrait-il ?

— Il n'en perdrait pas du tout, m'sieu ; il vendrait les mauvais pour faire des omelettes.

Succession. — Quelle heureuse idée eut pourtant le regretté Alphonse Scheler d'avoir une fille, M^{lle} Marguerite Scheler, et de lui léguer, avec la grâce et les attraits du sexe charmant, son admirable talent de diseur. Le 16 courant, à 5 heures, au Casino-Théâtre, M^{lle} Scheler donnera un récital, dans le programme duquel nous remarquons entr'autres un morceau de son père, « A mes auditeurs », puis, pour ne citer que les poètes de chez nous, « Les Chrysanthèmes d'or », de Virgile Rossel, « Fleurs de deuil », d'Eugène Rambert, « En passant », de Henri Spiess. — Billets en vente à la librairie Tarin et à la porte.

Un art délicat.

Coup de ciseaux dans un journal français.

« Duper ses semblables est un art délicat et dangereux. On naît escroc, on ne le devient pas. N'a-t-on pas remarqué, en effet, que la plupart des individus qui se sont distingués par leur habileté à faire passer dans leur poche la fortune des autres, ont affirmé dès leur plus jeune âge des dispositions particulières pour s'approprier ce qui ne leur appartenait pas. Cela a commencé sur les bancs de l'école, puis, en grandissant, ces enfants tarés ont augmenté le nombre de leurs larcins, en même temps que leur ingéniosité s'affinait et prenait les formes les plus variées. Le mensonge, la dissimulation servaient admirablement leur astuce, et ils possédaient déjà cette faconde, ce « prestant » auxquels on ne peut résister qu'en faisant un grand effort de volonté. Devenus hommes, leurs facultés spéciales se sont fortifiées par des exercices préliminaires dans le champ de la camaraderie. Puis nos escrocs-nés, envisageant l'humanité comme une matière exploitable à merci, se sont lancés dans les magistratures filouteries qui devaient leur assurer une existence de bien-être et de luxe. Parfois, ils ont trébuché en route ; ils ont eu le désagrément de connaître les bancs rugueux de la correctionnelle ; mais ils ont considéré cela comme

de simples accidents, des leçons données à leur imprudence, et sont sortis de prison plus brillants et plus audacieux que jamais.

» La fortune ! Y arriver rapidement, grâce à des combinaisons savantes, des moyens déceifs toujours aisés à mettre en action par l'homme intelligent qui manque de conscience, tel est le but de ces individus, pour qui la vie est une grande route sur laquelle on peut détrousser tous les passants.

» Une escroquerie que l'on veut conduire à bonne fin demande une minutieuse préparation ; il faut d'abord connaître admirablement le caractère et les habitudes de la personne au détriment de laquelle on se dispose à opérer ; il est nécessaire d'organiser une mise en scène préalable. Quand le rideau se lève et que la comédie va commencer, le succès en serait très compromis si l'un des acteurs ne savait pas son rôle. Et puis un escroc doit être un profond psychologue. »

Hum !... hum !... Ce n'est pas si facile que ça d'être voleur.

Après tout, c'est fort heureux ; il y aurait peut-être trop d'amateurs.

On hiretadzo.

L'ài ya bin cinquante ans que lé zu mò, lo bon vilho aï quatro valets, dont vu vo conta l'histoire. L'avai tant quartetta, cé vilho, que tot son bin passa deïn la cassetta daò carbatier. Quand s'eïn alla tsi lè derbons, ne laissa à sè quatro valets què dâi polets, dâi borons et onna tchivra, que n'avan mimameint pas adì lau sou à medzi.

Lè polets s'eïn terivant oncora ; ye pouàvant corrè dù lo matin au nè po tzerdzi lau via. Lè borons, qu'eïn agaffant mè, n'avant pas soveint leu compto. La tchivra l'irè bin à pllindrè, ka ye l'irè bin étatcha aò fond d'on étrablia, io ne vayai pas soveint dè la patoura.

Lè polets sè fotant bin dè tot ceïn, ka tzantàvant tot lo dzo ; et ion tzantàvè : « No medzeïn bin ! » On outro : « No baiveïn bin ! » Lè borons que n'eïn pouàvant pas atant derè, criàvant : « Quand, quàand, quàand ? » La tchivra, adì affamaïe, ye répondà, dau fond d'ètrablia : « Jamai...ais ! jamai...ais ! »

A. C.-D.

Onna consolachon. — David aò sapeu età pro farceu. L'altro matin, reincontrè son ve sin, que plloravè à la rolle.

— Eh ! mon pourr' Abram, que l'ài fe, qu'a tou à plora dinse ?

— Oh !... David, quin affère ! Lo bon Dieu m'a prài ma fenna c'ta nè.

— Oh ! ben, po sù, l'ava mè dè coradzo què mè, ka l'ètai ruda poueta.

On y va ! — Mais, mais, Julie, que faites-vous ? Voilà quart d'heure que je vous sonne. Vous n'avez donc rien entendu ?

— Seulement la troisième fois, madame.

La Dent de Corjon.

Une commission du Grand Conseil vaudois revenait du Pays-d'Enhaut par un temps de chien. Comme les rails du Montreux-Oberland n'étaient pas encore posés, elle était montée sur un break qui la menait au grand trot à Bulle, où elle devait prendre le train pour Lausanne.

Au défilé de la Tine, un des commissaires, qui était un professeur de Lausanne, fit la remarque que la voiture passait au pied de la Dent de Corjon.

— La Dent de Corjon ! vous êtes dans l'erreur, dit un de ses collègues, ancien instituteur

* Canard.